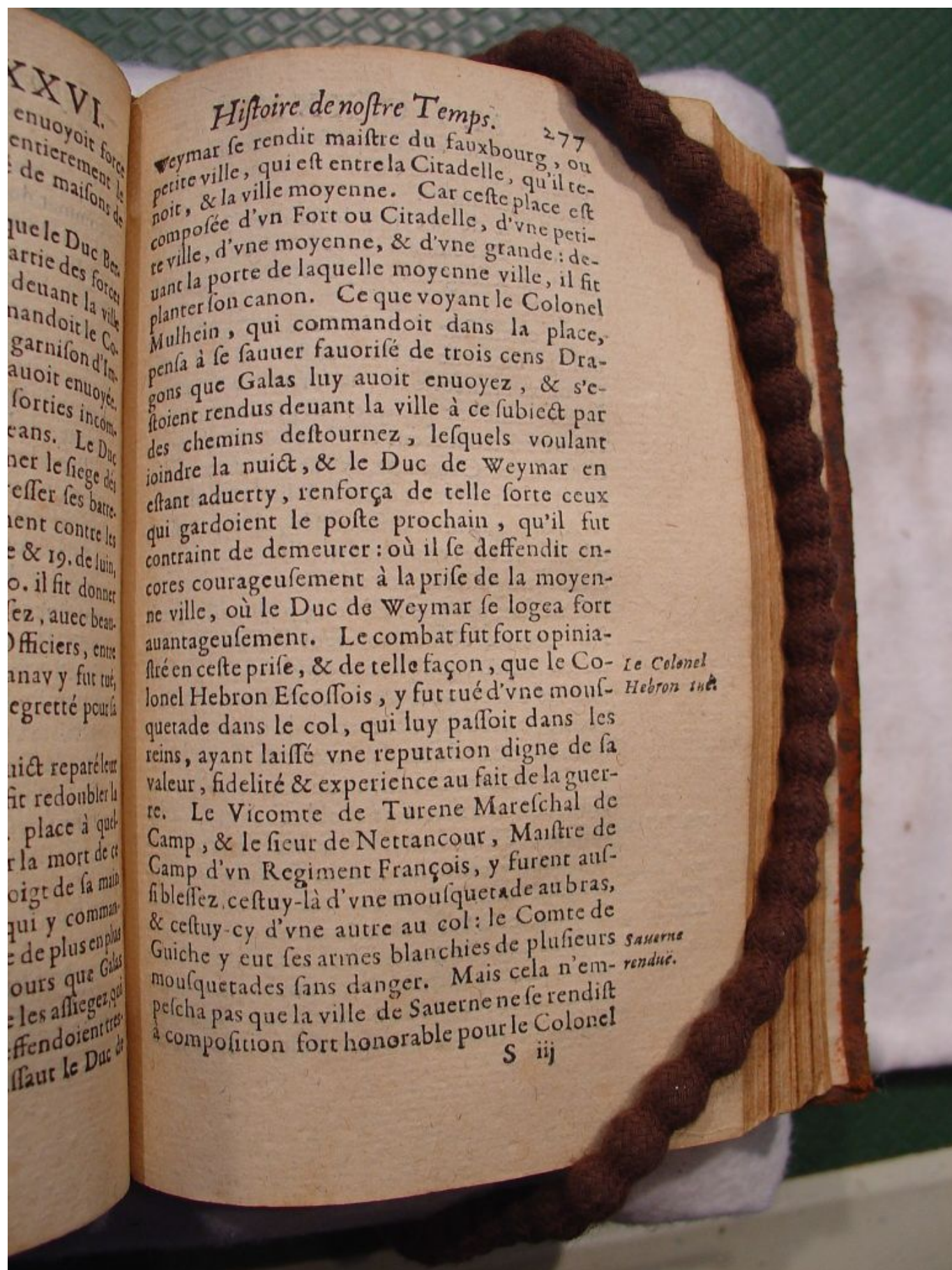


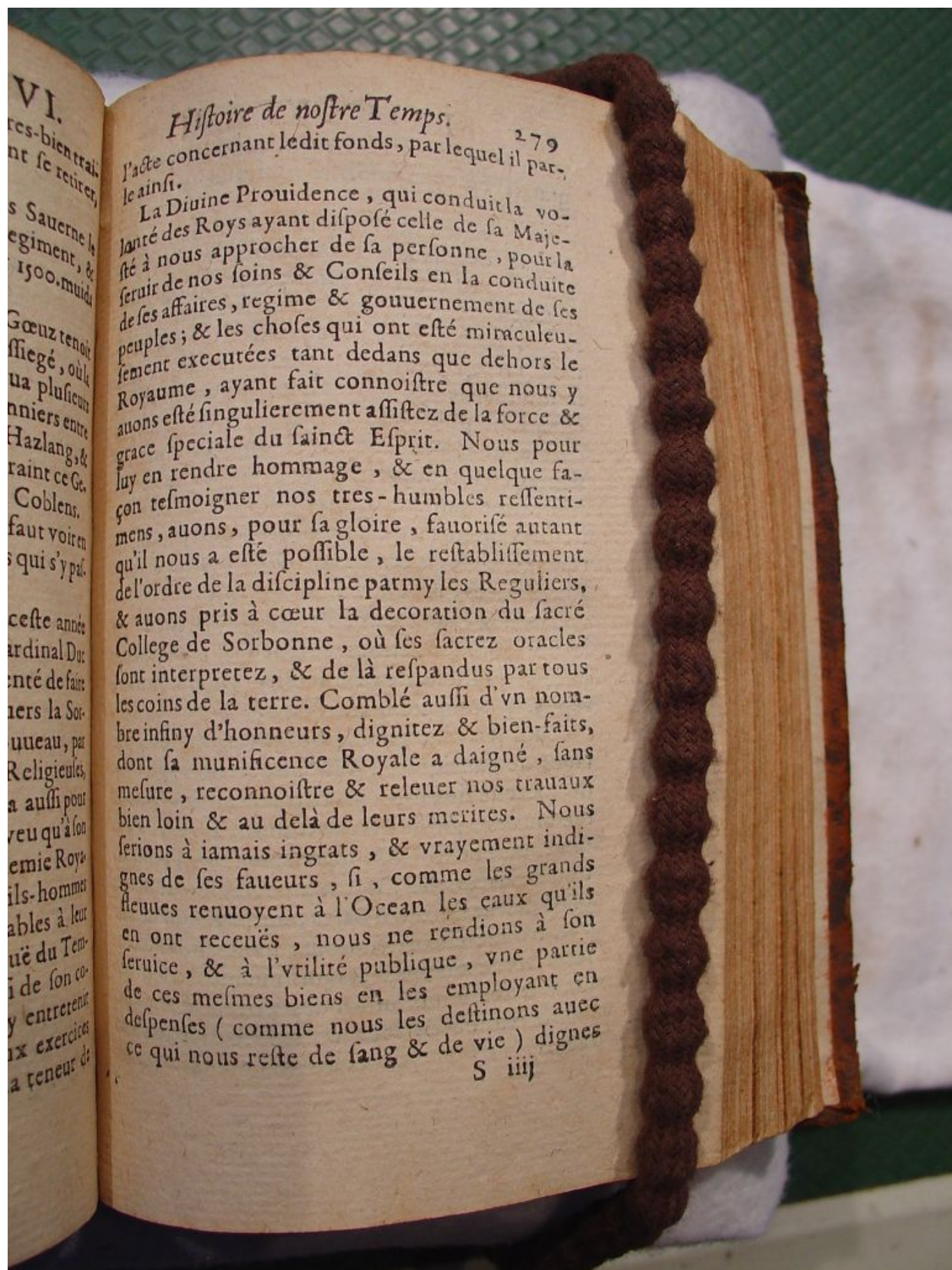
1636_277.jpg



1636_278.jpg



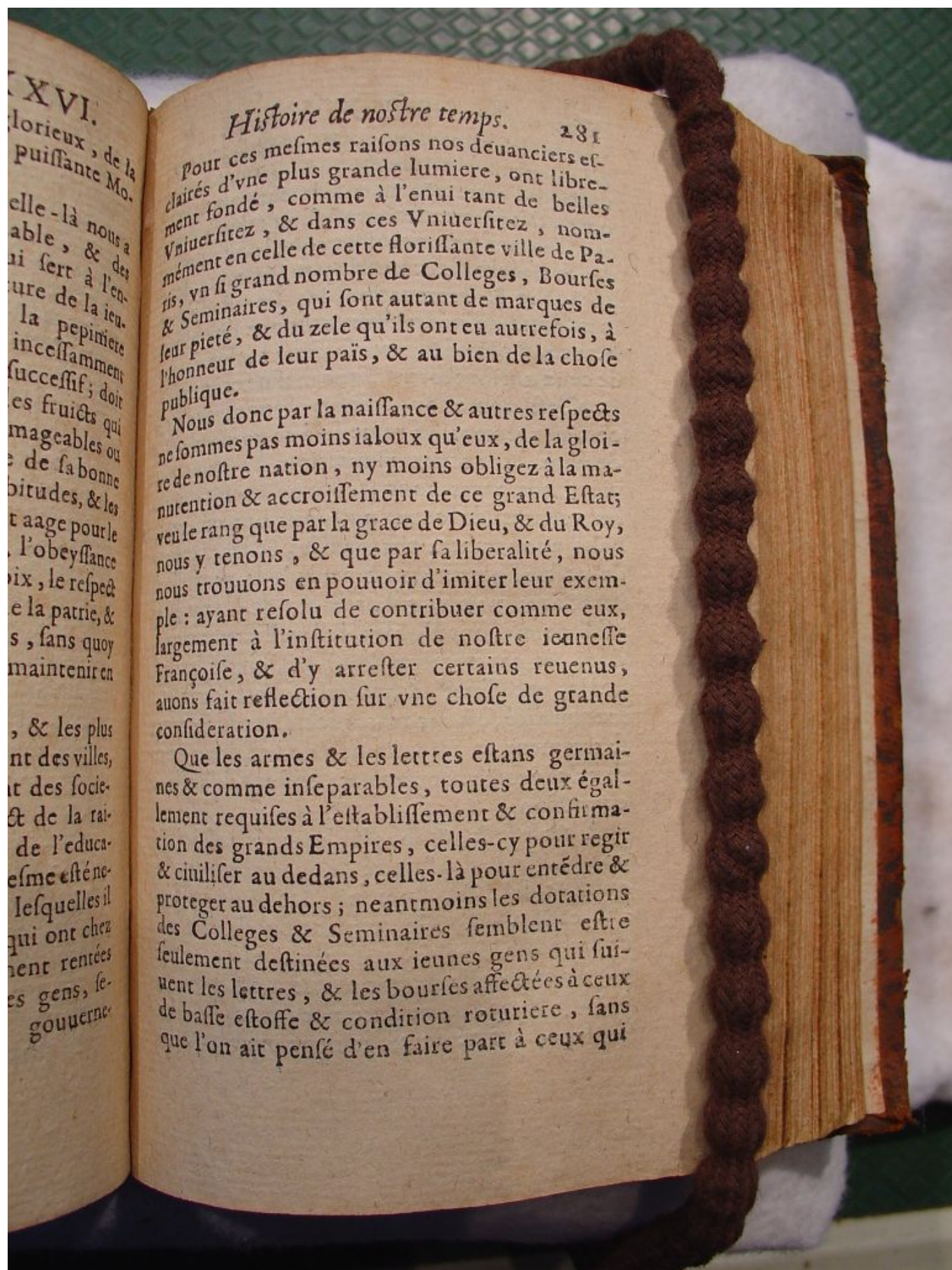
1636_279.jpg



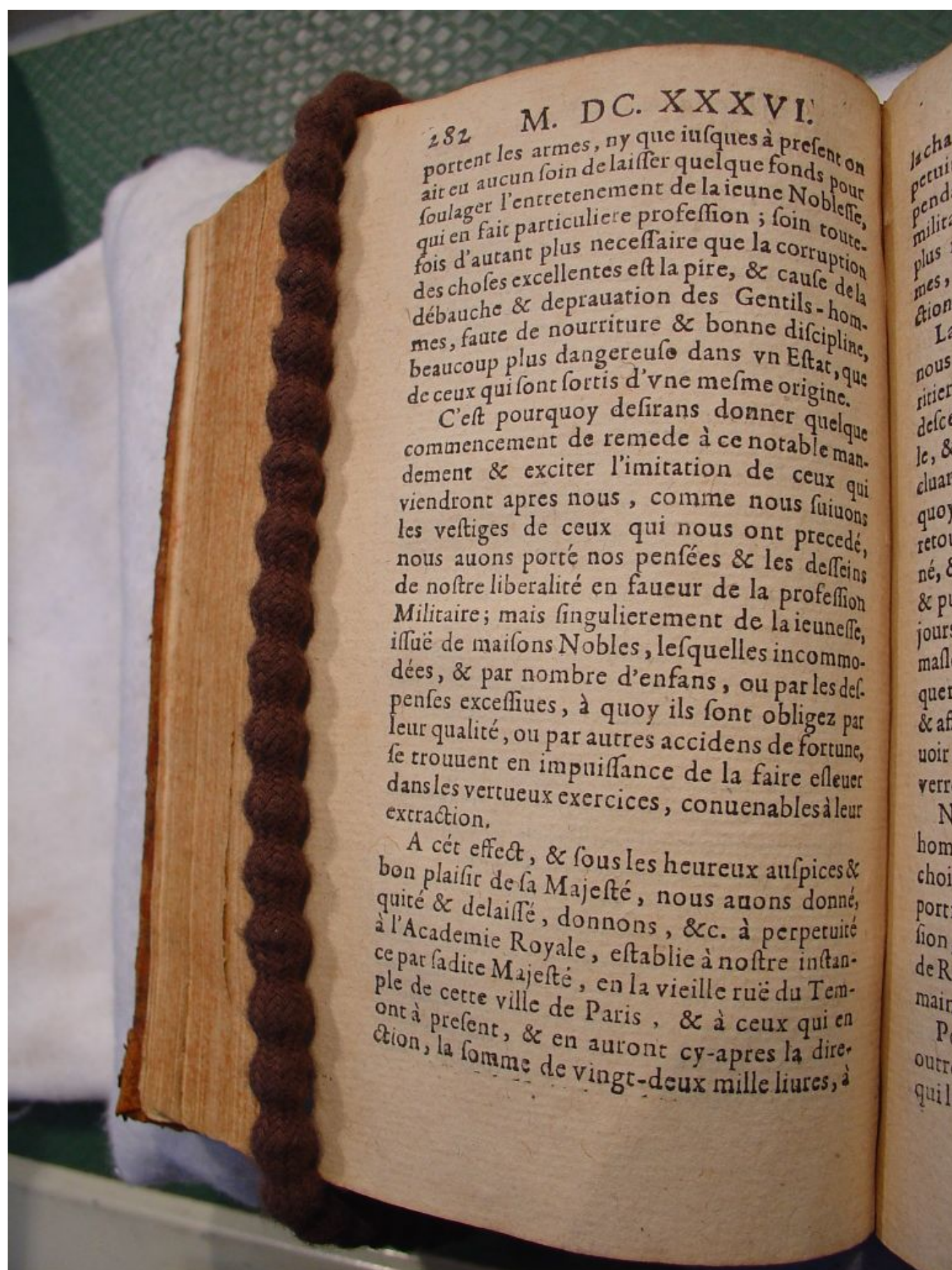
1636_280.jpg



1636_281.jpg



1636_282.jpg

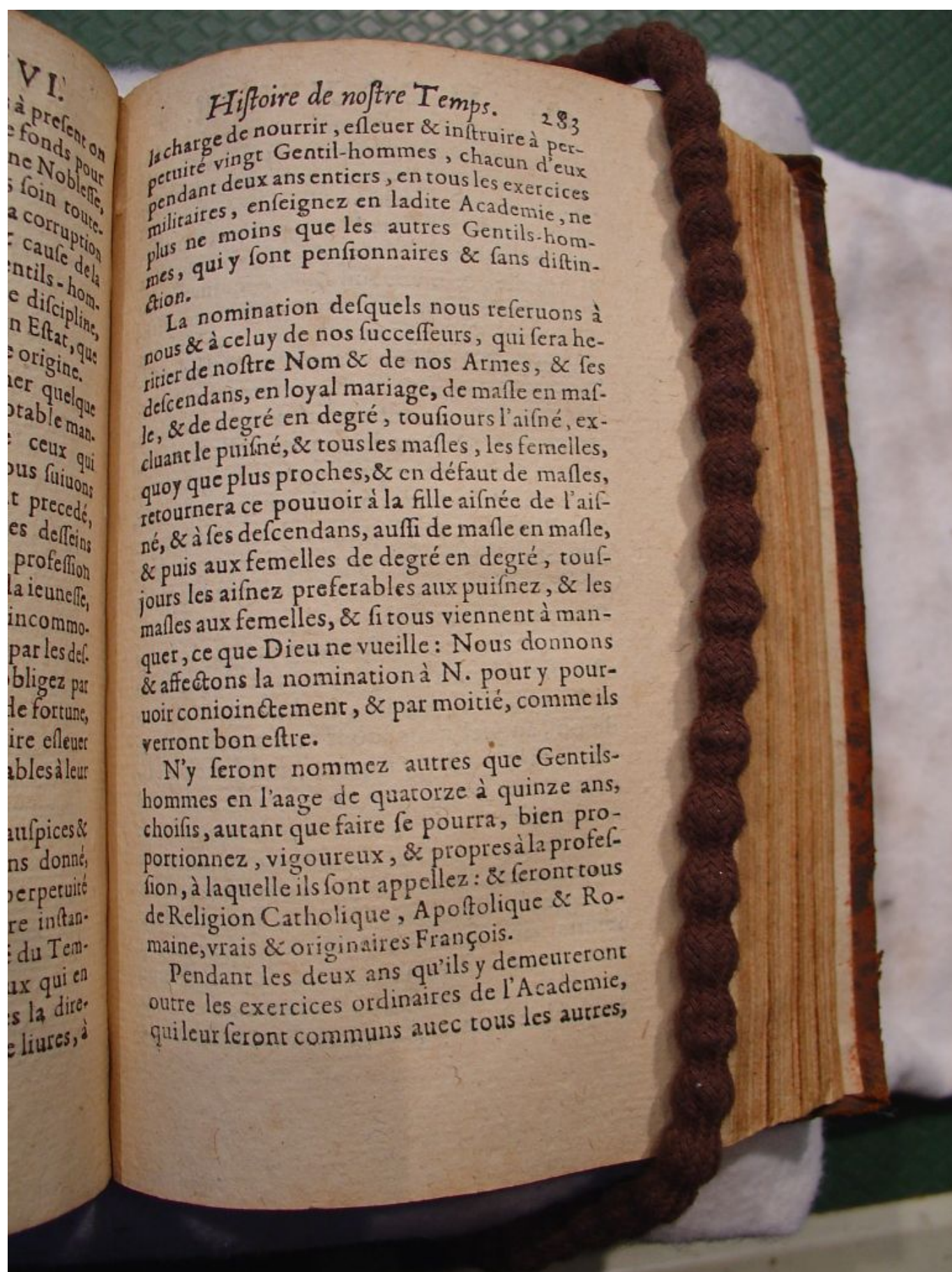


282 M. DC. XXXVI.
portent les armes, ny que iusques à present on
ait eu aucun soin de laisser quelque fonds pour
soulager l'entretienement de la ieune Noblesse,
qui en fait particuliere profession ; soin toute-
fois d'autant plus necessaire que la corruption
des choses excellentes est la pire, & cause de la
débauche & deprauation des Gentils-hom-
mes, faute de nourriture & bonne discipline,
beaucoup plus dangereuse dans vn Estat, que
de ceux qui sont sortis d'une mesme origine.

C'est pourquoy desirans donner quelque
commencement de remede à ce notable man-
dement & exciter l'imitation de ceux qui
viendront apres nous, comme nous suiurons
les vestiges de ceux qui nous ont precedé,
nous auons porté nos pensées & les desseins
de nostre liberalité en faueur de la profession
Militaire; mais singulierement de la ieunesse,
issüe de maisons Nobles, lesquelles incommo-
dées, & par nombre d'enfans, ou par les des-
pens excessiues, à quoy ils sont obligez par
leur qualité, ou par autres accidens de fortune,
se trouuent en impuissance de la faire esleuer
dans les vertueux exercices, conuenables à leur
extraction.

A cét effect, & sous les heureux auspices &
bon plaisir de sa Majesté, nous auons donné,
quitte & delaisé, donnons, &c. à perpetuité
à l'Academie Royale, establie à nostre instan-
ce par sadite Majesté, en la vieille rue du Tem-
ple de cette ville de Paris, & à ceux qui en
ont à present, & en auront cy-apres la dire-
ction, la somme de vingt-deux mille liures, à

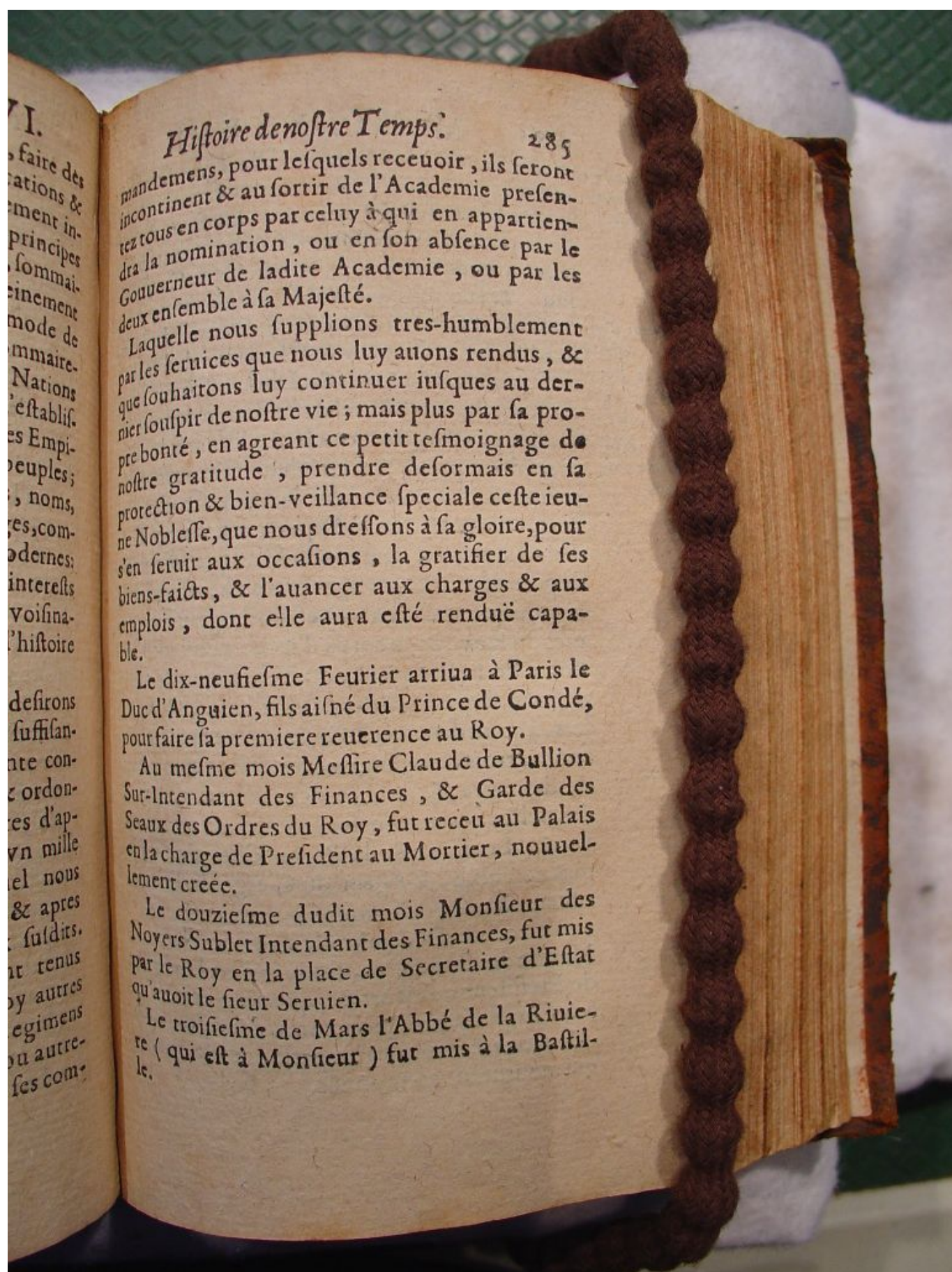
1636_283.jpg



1636_284.jpg



1636_285.jpg



Histoire de nostre Temps.

285

mandemens, pour lesquels recevoir, ils seront
incontinent & au sortir de l'Academie presen-
tez tous en corps par celuy à qui en appartien-
dra la nomination, ou en son absence par le
Gouverneur de ladite Academie, ou par les
deux ensemble à sa Majesté.

Laquelle nous supplions tres-humblement
par les services que nous luy avons rendus, &
que souhaitons luy continuer iusques au der-
nier soupir de nostre vie; mais plus par sa pro-
pre bonté, en agreant ce petit tesmoignage de
nostre gratitude, prendre desormais en sa
protection & bien-veillance speciale ceste ieune
Noblesse, que nous dressons à sa gloire, pour
s'en servir aux occasions, la gratifier de ses
biens-faits, & l'avancer aux charges & aux
emplois, dont elle aura esté rendüe capa-
ble.

Le dix-neufiesme Feurier arriua à Paris le
Duc d'Anguien, fils aîné du Prince de Condé,
pour faire sa premiere reuerence au Roy.

Au mesme mois Messire Claude de Bullion
Sur-Intendant des Finances, & Garde des
Seaux des Ordres du Roy, fut receu au Palais
en la charge de President au Mortier, nouuel-
lement créée.

Le douziesme dudit mois Monsieur des
Noyers Sublet Intendant des Finances, fut mis
par le Roy en la place de Secretaire d'Estat
qu'auoit le sieur Seruien.

Le troisieme de Mars l'Abbé de la Rivie-
re (qui est à Monsieur) fut mis à la Bastil-
le.

1636_286.jpg



*Baptême
de Maila-
moiselle.*

*Lampe d'ar-
gent, offerte
par le Roy à
l'Autel de la
Vierge en l'E-
glise Nostre
Dame de
Paris.*

286 M. DC. XXXVI.

Le 17. Iuillet Madamoiselle âgée de neuf ans & trois mois, fut baptisée au Louvre dans la Chambre de la Reyne par l'Euesque d'Auxerre premier Aumosnier du Roy, ayant pour Marraine & Parrain, la Royne & le Cardinal Duc, & fut nommée Anne Marie.

Le 9. d'Octobre iour de S. Denys, le sieur des Roches, Chantre & Chanoine de l'Eglise de Paris, & Secretaire du Duc, offrit au nom du Roy, deuant l'Autel de la Vierge, vne grande lampe d'argent, cizelé, qu'il auoit le iour precedent présentée en plein Chapitre de la part de sa Majesté. Ceste lampe a six chandeliers, est ornée de six Anges, tenans en leurs mains diuers instrumens de Musique, d'autant de grands termes ou figures couchées en feuillage, portant chacun vn escusson, graué des armes du Roy, & le corps d'icelle contient l'histoire de la Vierge: Le tout soustenu de trois aiglons, suspendu de trois chaines de fleurs de Lys, aboutissans à vne Couronne, & pesant ensemble trois cens vingt marcs. Elle a cinq pieds de diametre; & au dire des experts, c'est vne des belles pieces d'orfèvrerie qu'on ait iamais veüe. Le sieur de la Barre Chanoine en la mesme Eglise, & Agent du Clergé de France, officia en ceste ceremonie.

Le 20. de Decembre le sieur de Nemonc Maistre des Requestes, fut receu en la charge de President au Mortier, qu'auoit exercée le feu sieur de la Moignon, son beau-pere.

Voyons maintenant les personnes de qualité qui moururent cette année.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan